



ANNEXE À LA DÉLIBÉRATION N° 25-XXX

**CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS
ENTRE LA VILLE DE LOUVIERS
ET LA MAISON DE L'EUROPE DE L'EURE
2025-2026**

PRÉAMBULE

Depuis 2021, la Maison de l'Europe de l'Eure est un acteur essentiel dans la mise en œuvre du dispositif « Académie citoyenne », dont la création a été actée par le Conseil municipal du 14 juin 2021.

Depuis la création de ce dispositif, la Ville de Louviers a permis à près d'une quarantaine de jeunes volontaires, faisant leur entrée dans la majorité, de bénéficier d'une expérience inédite, en allant à la découverte de la citoyenneté, des institutions et des acteurs de la vie économique, associative et culturelle, et en bénéficiant de deux semaines d'immersion dans des capitales européennes.

C'est ainsi que ces jeunes ont pu tour à tour découvrir les capitales de Berlin, Prague, Bruxelles et Vilnius en 2024.

La Maison de l'Europe de l'Eure apporte son soutien à la Ville de Louviers dans la programmation des périodes d'immersion, notamment sur le volet européen de l'Académie citoyenne et affecte des moyens matériels et humains à l'organisation de ces deux semaines ainsi qu'à l'accompagnement des jeunes en Normandie et dans les capitales européennes.

Cette convention d'objectifs et de moyens, signée pour une durée de deux ans, précise les modalités et pérennise la coopération entre la Ville de Louviers et la Maison de l'Europe dans la mise en œuvre de ce dispositif inédit.

Accusé de réception en préfecture
027-212703755-20250203-25-010-DE
Date de télétransmission : 07/02/2025
Date de réception préfecture : 07/02/2025

ENTRE

LA VILLE DE LOUVIERS, représentée par son Maire, François-Xavier PRIOLLAUD, agissant en vertu de la délibération n° du Conseil municipal du 3 février 2025,

ET

LA MAISON DE L'EUROPE DE L'EURE, association loi 1901, dont le siège est situé à Évreux au 4 rue du Docteur Lerat, représentée par sa présidente, Madame Danielle JEANNE,

IL A ÉTÉ CONVENU ET ARRÊTÉ CE QUI SUIT :

ARTICLE 1 – OBJET DE LA CONVENTION

La Maison de l'Europe de l'Eure est le Centre d'Europe direct de Normandie le plus proche de la Ville de Louviers. À ce titre, elle est la plus adaptée pour intervenir et développer des activités spécifiques concernant l'Union européenne sur son territoire.

La Maison de l'Europe s'engage à promouvoir la citoyenneté européenne sur le territoire de Louviers par la mise en place d'actions spécifiques dans le cadre de l'Académie citoyenne, qui permet à des jeunes ayant eu récemment 18 ans de suivre un parcours immersif de citoyenneté active à Louviers, en Normandie et dans une grande ville européenne avec des rencontres associatives, institutionnelles et/ou en entreprise en France comme en Europe.

Action 1 – Académie Citoyenne

La Maison de l'Europe de l'Eure s'engage à soutenir la Ville de Louviers et ses services dans la mise en place de l'Académie citoyenne dans tous ses aspects à Louviers, en Normandie et en Europe de l'organisation à l'évaluation :

- La Maison de l'Europe de l'Eure apportera un soutien logistique et des moyens humains pour l'organisation de l'Académie citoyenne. Elle sera présente dans la semaine d'immersion normande, dans l'accompagnement des services de Louviers en charge du projet. Les salariés de la Maison de l'Europe de l'Eure seront disponibles pour le transport, l'encadrement et l'animation auprès des jeunes sélectionnés.
- La Maison de l'Europe de l'Eure organisera entièrement la semaine d'immersion européenne avec le soutien des services de la Ville de Louviers. Elle prendra contact avec les différents partenaires européens pour proposer un programme exclusif de citoyenneté européenne, un focus

sur les valeurs européennes et une découverte de la ville européenne choisie. Elle soumettra le planning ainsi établi à la validation de la Ville de Louviers.

- La Maison de l'Europe de l'Eure pourra être facilitatrice dans l'organisation concrète du voyage, pour l'hébergement, les transports aller/retour et sur place, les visites, les rencontres, les repas, l'encadrement et l'animation auprès des jeunes. La Maison de l'Europe pourra aussi organiser si nécessaire des visites guidées si aucune visite en français n'est disponible.
- La Maison de l'Europe de l'Eure pourra soutenir les services de la Ville de Louviers dans la recherche de financements européens.

Action 2 – Évaluation annuelle et communication

La Maison de l'Europe de l'Eure s'engage à fournir une évaluation annuelle des actions citées dans la convention.

La Maison de l'Europe de l'Eure communiquera sur ses réseaux sociaux, sur son site Internet et auprès des médias sur l'Académie citoyenne. Elle utilisera le logo de la Ville de Louviers pour toute communication liée. Elle fera la promotion de cette action auprès des Maisons de l'Europe et des Europe Direct de France.

La Maison de l'Europe de l'Eure s'engage à communiquer sur le soutien de la Ville de Louviers lors de ses actions.

ARTICLE 2 – ENGAGEMENT DE LA VILLE DE LOUVIERS

Soutenir financièrement la Maison de l'Europe de l'Eure pour la mise en place de ses actions précédemment citées, à travers une subvention annuelle de 3 000 €.

Communiquer sur les actions de la Maison de l'Europe de l'Eure via ses outils de communication.

Apporter une aide logistique à la Maison de l'Europe de l'Eure dans la mise en place de ses actions.

ARTICLE 3 – DURÉE DE LA CONVENTION

La présente convention est conclue pour une durée de deux ans à compter du 1^{er} janvier 2025.

Elle peut être dénoncée par l'une des deux parties en cas de non-respect des clauses après échanges préalables de courrier.

ARTICLE 4 – INFORMATION DE CONTACT

La Maison de l'Europe de l'Eure a désigné au sein de son équipe la référente en charge de la convention :

- Orane CLEMENT
02 32 35 23 89
07 49 20 17 35
maisondeleurope27@gmail.com

Fait à Louviers, le

Danielle JEANNE
Présidente de la Maison
de l'Europe de l'Eure

François-Xavier PRIOLLAUD
Maire de Louviers

Projet d'acte transmis
en Préfecture
le